LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Du point de vue météorologique, la belle saison commence, mais du point de vue de nos petites entreprises, l'horizon est toujours perturbé par un contexte social et économique tendu plombé par l'inflation et la crise énergétique.

Comment se projeter en cette période de crises multiples ? Comment intégrer des coûts de production élevés sans les répercuter complètement sur les prix de vente ? Combien de temps les entreprises artisanales vont-elles pouvoir puiser dans leur trésorerie, réduire leurs marges et diminuer leurs revenus ?

Mais la difficulté et le pari est également pour nos structures de ne pas rater, parallèlement à ces phénomènes conjoncturels, le train de la transition numérique et écologique qui ne nous attendra pas.

L'alliance de notre savoir-faire traditionnel avec des technologies de pointe, de nouveaux outils, de nouveaux produits nous permettra de maintenir nos entreprises sur la voie d'un avenir serein et compétitif, et de prouver, s'il en était encore besoin, le rôle des artisans dans le développement économique français.

Pour autant, et même si l'activité dans le secteur privé a augmenté notamment grâce au secteur des services, nous nous devons de rester concentrés sur d'autres priorités : nos difficultés de recrutement, nos besoins en compétence. Résoudre les tensions de recrutement est avant tout une affaire de dialogue entre les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et tous les acteurs de l'insertion, de l'orientation, l'éducation nationale, les centres de formation, les missions locales, Pôle Emploi, etc.

Pour atteindre ce but, la voie royale reste l'apprentissage : 80 % des apprentis issus de nos CFA trouvent un emploi dans les sept mois suivant leur formation et 22 % de ces apprentis sont de jeunes diplômés en reconversion !

Cette voie de l'apprentissage est aussi le chemin vers l'indépendance, le moment des premiers pas vers la vie active avec, pour certains apprenants, une éducation primordiale au savoir-être. Il nous faut travailler encore à faire changer la perception du public, faire évoluer les mentalités pour la reconnaissance de cette voie royale à son juste niveau dans les parcours de réussite d'une vie. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat mettent quotidiennement en relation les jeunes apprentis et les maîtres d'apprentissage et apportent une attention particulière aux secteurs en tension pour faire correspondre les métiers aux bons profils. Afin d'anticiper aussi les transmissions d'entreprise à venir dans les dix ans à venir, il est nécessaire de former la prochaine « Génération Artisanat ». Devenir artisan ne s'invente pas, ne s'improvise pas, et requiert un « savoir-faire » et « un savoir pour faire » ! « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien » (Socrate).

Isabelle GUILLAUD
Présidente de la CMA Savoie